

Zeitschrift: Bulletin / Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten = Association Suisse des Professeurs d'Université
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten
Band: 28 (2002)
Heft: 2-3

Artikel: Indispensables "petites" disciplines
Autor: Ducrey, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-893740>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Indispensables "petites" disciplines *

par Pierre Ducrey

Un homme sur cinq est Chinois, mais en Suisse le chinois est une "petite discipline". Le sous-continent indien compte près d'un milliard d'habitants, mais le sanscrit, la philosophie et la religion bouddhiques ne sont enseignés qu'à un nombre infime d'étudiants. Ce sont de "petites disciplines". Que dire des disciplines classiques, le latin et le grec, qui constituaient l'épine dorsale de la formation secondaire jusqu'à la seconde Guerre mondiale et qui ont pratiquement disparu des écoles dans la plupart des pays? Le latin et le grec ne s'étudieront bientôt plus que dans les universités et sont devenues de facto de "petites disciplines". Et pourtant au XIXe siècle ils étaient considérés comme la formation par excellence des futurs hommes d'affaires - et des militaires, qui devaient lire Thucydide et Tite-Live dans le texte. Il serait aisé d'allonger cette liste.

Pour dresser un état de la question sur la situation des "petites disciplines" en Suisse, je présenterai des réflexions regroupées en deux parties. Je commencerai par adopter le point de vue des politiciens de la science et des dirigeants d'universités. Dans la seconde partie, je me placerai dans la perspective des petites disciplines elles-mêmes et m'attarderai à quelques cas particuliers.

Première partie:

Le point de vue des politiciens de la science et des dirigeants d'universités

1. Le Groupement de la science et de la recherche (Secrétaire d'Etat Charles Kleiber)

Commençons par aborder la question des "petites disciplines" du point de vue de la Confédération, et plus particulièrement de celui du Groupement de la science et de la recherche. Dans le cours des cinq années écoulées, j'ai eu l'occasion de remplir quelques mandats pour le compte du Groupement de la science et de la recherche, à la demande du Secrétaire d'Etat Charles Kleiber. Au nombre des groupes de travail auxquels j'ai participé, qui tous ont produit des rapports souvent substantiels, je citerai: l'organisation des Pôles nationaux de recherche, la relève dans l'Université suisse, les relations internationales du système universitaire suisse, enfin les sciences humaines dans le paysage universitaire suisse.

La question des "petites disciplines" apparaît en filigrane dans chacune des orientations de la réflexion des instances fédérales, et cela quel que soit l'ordre dans lequel on les énumère. Prenons l'exemple des Pôles nationaux de recherche.

Le mécanisme de sélection a provoqué de nombreux grincements de dents chez les personnes qui se sont astreintes à participer à l'élaboration d'un projet pour le voir rejeté à une phase ou à une autre de la procédure. Pourtant, dans son esprit et dans ses ambitions, le projet voulait faire une large place aux sciences humaines, et particulièrement aux "petites disciplines".

Le fait qu'aucun projet relevant des sciences humaines n'ait été retenu dans un premier temps a soulevé un tollé général. C'est à la suite de cette émotion, justifiée, qu'a été rédigé en hiver 2000-2001 un rapport sur l'état des sciences humaines en Suisse et qu'a été créé au printemps 2001 sur le plan fédéral un groupe de réflexion chargé de faire des propositions concrètes pour améliorer la situation. Ce groupe de réflexion a déposé son rapport au printemps 2002.

Les documents internes consacrés à la relève universitaire et aux relations internationales du système universitaire suisse consacrent eux aussi une large place aux sciences humaines en général et aux "petites disciplines" en particulier.

* Version revue de l'article paru dans "Les petites disciplines en point de mire", Berne, 2002, p. 17-23

Je dirai donc que, contrairement à ce que l'on pourrait penser, la situation des disciplines des sciences humaines, celle de leur relèvement, de leur organisation, de leurs moyens financiers, de leurs relations internationales constituent un sujet de préoccupation constant de tous les responsables de notre politique universitaire au plan fédéral: le Groupement de la science et de la recherche, l'Office fédéral de l'éducation et de la science, le Fonds national de la recherche scientifique.

2. Les dirigeants d'universités

Prenons maintenant le point de vue du responsable d'une université. Voici une dizaine d'années, j'avais coutume de dire que, dans le domaine des sciences humaines, les disciplines pouvaient être groupées en trois catégories. La première réunit d'énormes effectifs d'étudiants: la langue et la littérature du français, de l'allemand, de l'anglais; l'histoire générale; la psychologie; les fondements du droit; les sciences de la gestion, la comptabilité. Ici, la difficulté réside dans la masse, qui empêche souvent un enseignement de qualité et constitue un obstacle pour les capacités de recherche des enseignants. On ne voit guère comment remédier à la situation, si ce n'est en améliorant l'encadrement.

La seconde catégorie comprend les disciplines à effectifs moyens, comme par exemple la langue et la littérature italienne ou espagnole, certaines disciplines de la sociologie, du droit ou de l'économie. Ici, la situation peut être considérée comme stable.

La troisième catégorie comprend les disciplines-orchidées, les "petites disciplines", celles qui font l'objet des présentes réflexions: disciplines réputées chères, car nécessitant un, voire plusieurs professeurs, des assistants et des moyens financiers, mais cela pour un tout petit nombre d'étudiants. Le rapport enseignant-enseignés y est évidemment très favorable aux étudiants. A juste titre ou non, ces disciplines s'estiment régulièrement visées par les planificateurs. Elles craignent leur suppression pure et simple en cas de réorganisation ou de coupures budgétaires.

Je relèverai cependant que jusqu'à ce jour, les cas de suppression pure et simple d'un enseignement en Suisse ont été rarissimes. On les compte sur les doigts d'une main. Pourquoi cela? Pour une raison bien simple: s'attaquer aux "petites disciplines" ne "paie" pas. En effet, à titre d'exemple, le passage des sections de chimie, de physique et de mathématiques de l'Université de Lausanne à l'Ecole Polytechnique fédérale de Lausanne entraîne une réduction de près d'un quart du budget de l'Université de Lausanne. Des dizaines de postes d'enseignants, d'assistants et de personnel administratif et technique sont passés du budget de l'Université à celui de la Confédération. A quoi s'ajoutent les frais d'acquisition des appareils et machines, en constante augmentation. Une telle restructuration porte sur des dizaines de millions de francs par an. En regard, l'élimination d'une discipline, voire d'un groupe de discipline des sciences humaines à faibles effectifs ne justifieraient guère les efforts consentis. En effet, les retours financiers seront modestes, en regard de la somme inouïe d'ennuis auxquels s'exposerait le responsable universitaire qui aurait le courage de se lancer dans une telle opération, surtout si les disciplines en question savent s'appuyer sur un "lobby" local ou cantonal efficace. Cela dit, les temps changent et certaines disciplines ou groupes de disciplines longtemps jugées intouchables pourraient bien avoir à se soumettre un jour ou l'autre à la dure loi des réductions ou restructurations.

En conclusion de cette première partie, je suis donc relativement optimiste. Je ne pense pas que les politiciens de la science et les dirigeants d'universités soient animés par la volonté systématique de mettre à mort les disciplines-orchidées. Mais ces dernières devraient s'attendre à ce que la pression en vue de réorganisations, restructurations, mises en réseau ou autres manœuvres leur soient imposées à court ou moyen terme.

Seconde partie: les "petites disciplines" vues de l'intérieur

1. Forces et faiblesses des "petites disciplines"

Chacun des représentants d'une "petite discipline", et d'ailleurs chaque universitaire spécialisé dans un domaine quelconque du savoir, est intimement convaincu de la supériorité de sa discipline sur toutes les autres. L'une des caractéristiques des disciplines un peu particulières réside dans le fait qu'elles ne peuvent trouver d'autre endroit, en Suisse du moins, pour exister et se développer que l'université.

L'université est le lieu par excellence où tous les champs du savoir peuvent coexister en harmonie. Comme le disait le brillant président de la Freie Universität Berlin, "Wenn nicht in Berlin, wo dann?" En paraphrasant cette affirmation, je dirai: si on ne peut pas conduire une recherche originale dans un domaine particulier à l'université, où donc au monde pourrait-on le faire? Au sein de cette institution, les "petites disciplines" connaissent d'ailleurs un développement le plus souvent remarquable: recherches, colloques, projets nationaux et internationaux, publications, les exemples abondent.

On est moins conscient au sein même des disciplines concernées du rôle éminent que jouent très souvent leurs porteurs dans la conduite même des universités. Sans vouloir dresser ici une statistique, on observe qu'aujourd'hui les recteurs des Universités de Bâle et Zurich sont des théologiens, que le recteur de l'Université de Berne est un philologue classique, que le recteur de l'Université de Neuchâtel est un logicien. Il serait inutile d'allonger cette liste: directeurs d'instituts, présidents de sections, doyens de facultés, membres de rectorats: partout, les sciences humaines sont présentes et, au sein de ces organismes, les "petites disciplines" sont nettement sur-représentées. La même remarque pourrait d'ailleurs s'appliquer aux mathématiques: le nombre de professeurs de mathématiques qui ont occupé des postes de responsabilité dans les universités suisses au cours des années écoulées ne correspond pas à leur proportion au sein des institutions. Il ne s'ensuit pas pour autant que les "petites disciplines" bénéficient d'un soutien automatique, car les dirigeants issus de ces secteurs sont généralement animés par un sens de l'éthique qui leur interdit d'avantager l'orientation à laquelle ils sont le plus attachés.

Les faiblesses des petites disciplines sont bien connues: ne parlons pas de ce que les économistes appellent un non-sens, la perception de salaires, l'occupation de locaux, des dépenses de fonctionnement dont bénéficient un petit nombre de professeurs et un nombre parfois guère plus élevé d'étudiants.

Une seconde faiblesse réside dans le sens très limité du marketing qui caractérise la plupart des savants, et notamment les chercheurs et enseignants de pointe dans ce type de disciplines. Ces derniers ont souvent une réserve, une timidité même, et surtout une modestie qui peut nuire à l'affirmation de leur légitimité au sein de l'institution et, d'une manière plus large, au sein de la société. A la longue, cette situation un peu marginale peut malheureusement provoquer chez certains des sentiments d'infériorité, des syndromes de persécution, voire une aigreur qui s'accroît avec l'âge.

Mais la plus grande faiblesse des "petites disciplines" réside sans doute dans leur difficulté extrême à s'adapter aux modes du temps présent. Alors que le discours dominant ne parle que d'interdisciplinarité, de réseaux, de projets transdisciplinaires, interfacultaires, interinstitutionnels, structurants, novateurs, et d'une manière générale préconise le changement, les "petites disciplines" sont animées par des professeurs qui le plus souvent cultivent l'excellence, mais en solitaires, préfèrent leur bibliothèque personnelle aux travaux en équipes, bref sont des chercheurs comme on les connaissait à la Bibliothèque et au Musée d'Alexandrie sous les Ptolémées, au III^e siècle avant Jésus-Christ.

Peut-on s'attendre dans ces conditions à la création d'écoles doctorales ou de soutien à la formation de la relève, alors que la plupart des "petites disciplines" sont enseignées par un seul titulaire par université? Le regroupement de certaines de ces disciplines et de leurs titulaires dans une seule université n'offre aucun espoir de solution, car il signifierait la disparition, à court ou moyen terme, de la discipline soumise à un tel regroupement. Car combien d'étudiants de Genève ou de Neuchâtel iraient à Lausanne suivre des cours centralisés de grec ancien?

2. Quelques cas particuliers: les Sciences de l'Antiquité ...

Poursuivons en examinant quelques cas concrets. Chacun sait, ou devrait savoir, qu'entre aujourd'hui et 2005 une proportion oscillant entre 30 % et 80 % des postes de professeurs de certaines disciplines entreront en retraite, non seulement dans les universités de Suisse, mais dans celles du monde entier. La concurrence sera sévère. La tentation sera grande pour les responsables de procéder à des réorganisations profondes. Prenons l'exemple des Sciences de l'Antiquité dans les universités de l'arc lémanique, c'est-à-dire les Universités de Lausanne et de Genève.

C'est ainsi que les deux professeurs de latin des universités de Genève et de Lausanne prendront leur retraite en 2004, le professeur de grec de l'Université de Genève en 2005 et celui de Lausanne en 2003 déjà, les professeurs d'histoire ancienne en 2004 et en 2005, et l'on pourrait allonger cette liste sans difficulté.

Ces successions en cascade posent une foule de questions sur lesquelles je ne m'attarderai pas, comme par exemple la charge administrative qu'elles représentent pour tout le système universitaire. Je m'attarderai plutôt à des questions fondamentales, celles de l'avenir des petites disciplines.

Il est évident que la crise que vont ouvrir incessamment ces vagues de successions offre une véritable aubaine pour les spécialistes de l'organisation universitaire. La langue chinoise ne connaît qu'un seul mot pour exprimer la notion de crise et celle de chance. Une crise peut effectivement offrir des chances de restructuration.

Mais la crise comporte aussi des risques, notamment pour les disciplines ou les groupes de disciplines exposées à la fracture qui s'annonce. Revenons à la mission fondamentale de l'Université, qui est de créer et de transmettre le savoir. Si un consensus social peut être trouvé sur ce principe, il convient de se poser la question de la légitimité des savoirs à développer et à transmettre. Le maintien de "petites disciplines" comme celles que nous venons de singulariser dans les universités de l'Arc lémanique se justifie-t-il, et si oui au nom de quelles valeurs et dans quel but? Ainsi, les responsables universitaires seront amenés à se demander si le latin, le grec ancien, l'archéologie classique, ainsi que d'autres disciplines analogues doivent continuer à être enseignées dans les universités de Suisse Romande. De la réponse à cette question dépend la survie des piliers de la culture occidentale.

... et l'Islam

"Faut-il avoir peur de l'Islam?" C'est ainsi que le quotidien vaudois "24 Heures" tentait d'attirer l'attention du public par sa manchette du samedi 29 septembre 2001. Ce titre accrocheur faisait écho aux propos du président George W. Bush qui, au lendemain des attentats du 11 septembre, annonçait une "nouvelle croisade" et proclamait ouverte "la guerre du bien contre le mal". Par ce qualificatif, il entendait les états musulmans. Plus récemment, le chef du Gouvernement italien Silvio Berlusconi affirmait la supériorité de la civilisation de l'Occident sur celle du monde musulman. Tous ces propos ont été démentis ultérieurement.

Je ne sais pas si l'histoire est une petite discipline. Mais il est certain en tout cas que le monde musulman n'a jamais été à l'origine de tueries aussi massives que celles de la première Guerre mondiale, et qu'il n'a jamais songé à construire des camps d'extermination comme ceux de l'Allemagne hitlérienne qui, il n'est peut-être pas inutile de le rappeler, ont provoqué six millions de morts environ en plus des six millions de morts de l'holocauste. Or les deux camps qui s'affrontaient durant la première Guerre mondiale ont dit chacun dans leur langue "Gott mit uns" et l'Allemagne nazie se réclamait elle aussi de la religion chrétienne. Dans la perspective que nous offrent les cent dernières années, on peut se demander dans quel camp ou dans quelle partie du monde se trouvent les "Barbares". Il est certain en tout cas qu'on les chercherait en vain sous la bannière de l'Islam. Une connaissance, même superficielle, de cette religion aurait évité bon nombre de déclarations prononcées sous le coup de l'émotion.

On pourrait donc recommander à nos hommes d'Etat, voire aux hommes de nos services de renseignement, d'étudier l'arabe et la pensée islamique, "petites disciplines" par excellence. Il pourrait leur être utile par les temps qui courent de mieux comprendre le monde de l'Islam. Il pourrait être précieux que la connaissance de l'Islam et des pays musulmans soit mieux diffusée. Ce serait la tâche des universités. Mais l'islamologie, là où elle est enseignée, est une "petite discipline", très parcimonieusement représentée.

Epilogue

Les événements de l'actualité récente montrent à l'évidence que les sciences humaines en général, et les sciences historiques en particulier, constituent un instrument de référence que nul ne devrait ignorer. La conclusion de tout ce qui précède devrait être évidente pour chacun: les "petites disciplines" sont indispensables.